

# PROGRAMME DETAILLE DU CAP METIERS DE LA COIFFURE

LIBELLE DE LA CERTIFICATION : CAP - METIERS DE LA COIFFURE

CODE RNCP : 34670

NOMENCLATURE DU NIVEAU DE QUALIFICATION : NIVEAU 3

CODE NSF : 336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

CERTIFICATEUR : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

CATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION : 03/07/2019

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

## DUREE DE FORMATION

La formation se déroule sur 810 heures en 2 ans.

## PROFILS DES STAGIAIRES

Être âgé de 15 ans minimum et posséder un niveau 3<sup>ème</sup>

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation est évaluée en continue en centre de formation à l'issue de chaque semestre, sous forme d'un bulletin de notes.

Un livret de suivi est complété tout au long de l'année par le centre de formation et le tuteur du salon.

En fin de formation, le stagiaire passe l'examen ponctuel du CAP métiers de la coiffure. Le diplôme national du CAP métiers de la coiffure est remis en cas de réussite à l'examen.

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure doit être capable :  
– d'établir un bilan technique ;

- de mettre en œuvre les différentes techniques :
  - d'hygiène et de soins capillaires,
  - de préparation, d'application et de rinçage de produits professionnels,
  - de coupes (faisant appel aux techniques de base),
  - de mise en forme temporaire et durable,
  - de coiffage courant,
- d'accueillir, d'assurer le suivi et de prendre congé du client ;
- de conseiller les produits et les services relevant de sa compétence.

## **BLOCS DE COMPETENCES**

### **Bloc n° 1 – Réaliser des prestations de coiffure – UP1**

- Élaborer un diagnostic
  - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
  - Réaliser des techniques de base de coiffure :
    - Coupe (femme, homme)
    - Couleur (coloration\* et effet de couleur\*)
    - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage)
- \*exécuter sans concevoir

### **Bloc n° 2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise - UP2**

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

### **Bloc n° 3 - Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique – UG1**

#### **Français**

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

#### **Histoire-géographie et Enseignement moral et civique**

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

### **Bloc n° 4 - Mathématiques – Physique-chimie – UG2**

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

### **Bloc n° 5 - Education physique et sportive - UG 3**

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

### **Bloc n° 6 - Langues vivantes – UG4**

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

### **Bloc facultatif**

#### **Arts appliqués et cultures artistiques - UF**

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

-  **Les moyens humains** : Le centre de formation dispose de 12 formateurs
-  **Les moyens logistiques** : 1 salle de pratique et 2 salles d'enseignement général.
-  **Les supports pédagogique** : dossiers documentaires, ouvrages, études de cas, exercices d'applications, mises en situation pratique avec le support RAPHAEL PERRIER, application RAPHAEL PERRIER sur smartphone.
-  **Les outils techniques et pédagogiques** : Vidéos, tableaux, télévision, ordinateurs, vidéoprojecteur, internet, matériels de salon de coiffure

### **Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation**

Les stagiaires seront évalués tant sur le plan pratique que théorique régulièrement sous la forme de contrôles et de sujets d'examens des années précédentes pendant la formation. Un point est fait semestriellement lors d'un conseil de classe.

L'attestation de fin de formation conforme aux articles L.6353-1 et R.4532-30 du code du travail est délivrée avant l'examen final.

Le diplôme du CAP coiffure est remis aux stagiaires après la date de la libération si réussite à l'examen lors d'épreuves ponctuelles organisées par le Rectorat de Limoges.

### REGLEMENT D'EXAMEN

| UNITES                                                                 | COEFFICIENT                | DUREE                                                                                                 | FORME               |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| UNITES PROFESSIONNELLES                                                |                            |                                                                                                       |                     |
| UP1 – Techniques de coiffure                                           | 14<br>(dont 1 pour la PSE) | 5 h 45 + 1 h (PSE)                                                                                    | Pratique<br>+ écrit |
| UP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise | 3                          | 0 h 20 max                                                                                            | Oral                |
| UNITES GENERALES                                                       |                            |                                                                                                       |                     |
| UG1 – Français – Histoire / Géographie – enseignement moral et civique | 3                          | 2 h écrit + 10 min oral<br>(français )<br>+ 0h 15 min<br>(histoire/géographie/<br>enseignement moral) | Ecrit +<br>Oral     |
| UG2 – Mathématiques – Physique/chimie                                  | 2                          | 1 h 30                                                                                                | Ecrit               |
| UG3 – Education physique et sportive                                   | 1                          | ///                                                                                                   | Pratique            |
| UG4 – Langues vivantes                                                 | 1                          | 1 h écrit + 6 min oral                                                                                | Ecrit +<br>Oral     |
| UF – Arts appliqués et culture artistiques (facultatif)                | 1<br>Points > 10           | 1 h 30                                                                                                | Ecrit               |